



Paris, le 11 mai 2023

Monsieur Stanislas GUERINI  
Ministre de la Fonction et la Transformation Publiques  
101, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales tiennent en tout premier lieu à vous dire que leur opposition à la réforme des retraites portée par le gouvernement demeure entière et résolue.

Vous le savez, nos organisations demandent que la loi, adoptée sans vote de l'Assemblée nationale et promulguée au mépris du rejet unanime des organisations syndicales et de la grande majorité de la population, ne soit pas appliquée ou tout simplement abrogée.

La mobilisation et l'engagement contre cette réforme injuste, infondée et inefficace sont toujours à l'ordre du jour. Après de nombreuses journées d'actions massives, la réussite d'un 1er mai unitaire d'une ampleur inédite confirme le refus très majoritaire dans le monde du travail et dans toute la société du recul à 64 ans de l'âge de la retraite.

La page ne peut être tournée. C'est pourquoi, nos organisations syndicales appellent d'ores et déjà les personnels de la Fonction publique à se mobiliser le 6 juin prochain, prochaine journée interprofessionnelle de mobilisation.

Ces éléments incontournables rappelés, vous comprendrez, Monsieur le Ministre, qu'il ne saurait être envisageable pour nos organisations de reprendre l'agenda social tel que présenté en début d'année comme si de rien n'était.

La situation sociale de notre pays impose une inflexion profonde dans les priorités à aborder et de revoir, dans le cadre du dialogue, la manière d'y apporter des réponses satisfaisantes.

Sans attendre, pour ce qui concerne la Fonction publique, outre le dossier des retraites, l'urgence à nos yeux est celle des rémunérations, des carrières et du pouvoir d'achat.

La reconnaissance des agentes et agents de leurs métiers et de leur engagement quotidien doit être une priorité absolue.

L'inflation est venue aggraver la situation créée par le gel de la valeur du point d'indice. La hausse du 1er juillet dernier est restée insuffisante pour préserver le pouvoir d'achat des agents.

Outre un tassement des grilles sans précédent (douze années à l'indice minimum pour les agents de catégorie C, trois années pour les agents de catégorie B), le nombre d'agents impactés atteint un niveau alarmant : ce sont plus d'un million d'agents et leurs familles qui vivent avec le traitement minimum.

Les organisations syndicales attendent qu'une véritable négociation, précédée d'un accord de méthode, soit ouverte dans les prochaines semaines pour envisager les mesures générales, mieux reconnaître les qualifications, redonner de l'amplitude aux carrières, assurer l'égalité professionnelle et garantir le niveau de rémunération de l'ensemble des agentes et des agents de la Fonction publique par des dispositifs pérennes. De telles mesures, avec l'abandon de la retraite à 64 ans, sont par ailleurs indispensables pour de futures pensions décentes.

Sans attendre ces négociations que les organisations syndicales vous demandent d'ouvrir, il est impératif d'engager le dialogue en vue de mettre en œuvre des mesures générales d'urgence.

Les organisations syndicales vous demandent donc de réunir les conditions pour qu'une réunion plénière pouvant être précédée ou suivie de bilatérales se tienne très rapidement afin de discuter de la revalorisation du point d'indice et de l'ensemble des mesures générales indispensables pour répondre aux attentes des agentes et agents publics face à l'inflation.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Mylène JACQUOT  
Secrétaire Générale  
de l'UFFA-CFDT

Stanislas GAUDON  
Président  
de la Fédération des Services publics CFE-CGC

Baptiste TALBOT  
Coordinateur  
de la CGT Fonction publique

Pascal KESSLER  
Président  
de la FA-FP

Christian GROLIER  
Secrétaire Général  
de l'UIAFP-FO

Benoit TESTE  
Secrétaire général  
de la FSU

Gaëlle MARTINEZ  
Déléguée générale  
de Solidaires Fonction publique

Luc FARRE  
Secrétaire général  
de l'UNSA Fonction publique